

Feu vert pour leur démolition Les maisons La Presse

Cécile Grenier

Numéro 18, hiver 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18284ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Grenier, C. (1983). Feu vert pour leur démolition : les maisons La Presse. *Continuité*, (18), 25–25.

FEU VERT POUR LEUR DÉMOLITION

Les maisons La Presse



Brian Merrett

Immédiatement à l'ouest de l'édifice abritant le journal La Presse à Montréal, on trouve une rangée de six bâtiments dont l'avenir est sérieusement compromis. Ils se trouvent rue Saint-Antoine immédiatement au nord du Vieux-Montréal et en face du Palais des congrès qui ouvrira ses portes au printemps 1983.

En 1979, La Presse, propriétaire de tout le pâté de maisons, présente une requête en démolition afin de le remplacer par un stationnement. Compte tenu de l'importance historique de ces bâtiments, la Ville refuse le permis. En novembre 1981, le comité exécutif a nommé à la présidence de l'AMARC (l'organisme qui gère Terre des Hommes) Roger Landry, président de La Presse. En février 1982, La Presse renouvelle sa requête et la Ville cette fois n'émet pas d'objection. Pour la plupart de ces édifices, il n'y a aucun recours possible. Mais pour les deux qui ont servi de logis, il existe un nouveau règlement municipal visant à protéger de la démolition le stock résidentiel. Plusieurs personnes et groupes s'objectent donc et font appel à la Commission d'arbitrage pour la protection du patrimoine résidentiel.

Érigées en 1844, ces deux maisons ont appartenu à l'ancien maire de Montréal, Charles Wilson et reflètent l'architecture du milieu du XIXe siècle. Des photographies anciennes de la ville nous montrent des rues entières bordées d'édifice de ce style et dont il ne subsiste que très peu d'exemples. De plus, elles marquent la ceinture de l'arrondissement historique.

Avec l'ouverture du Palais des congrès, l'angle de la côte de la Place d'Armes et de la rue Saint-Antoine (où se trouvent les maisons Wilson) sera pour les piétons une des portes d'entrée principales du Vieux-Montréal. Cette entrée devrait être encadrée par des édifices anciens et non par un stationnement ou un bâtiment moderne.

La Presse pourrait être éligible aux subventions du programme de mise en valeur du Vieux-Montréal pour réhabiliter et restaurer tous les édifices, mais ses représentants ont admis devant la Commission n'avoir jamais envisagé leur remise en état. Rappelons ici que les propriétaires de La Presse, Power Corporation, possédaient aussi la rangée de la rue Saint-Hubert au moment de sa démolition et pour laquelle il y avait eu des propositions d'intégration. Là encore ils avaient fait

preuve du même manque d'intérêt. Dans le cas des bâtiments de la rue Saint-Antoine, La Presse admet n'avoir d'autre projet que celui d'un stationnement pourtant interdit par le zonage et dont on a nul besoin compte tenu de la présence de deux stations de métro dans le voisinage immédiat.

Au printemps 1982, lorsque la Commission entendit les parties en cause, La Presse demanda plusieurs ajournements pour faire les études nécessaires à l'appui de sa requête. Finalement aucun résultat d'étude n'a été remis, et la Commission a rendu son verdict.

Dans une décision partagée, la Commission d'arbitrage pour la protection du patrimoine résidentiel conclut que ces deux bâtiments ne font pas partie du patrimoine résidentiel de Montréal et ne peuvent donc être assujetties au règlement municipal 5241 relatif à la protection et à la restauration du patrimoine résidentiel.

Ce dossier montre combien d'efforts restent à déployer afin de sensibiliser la population, les autorités et les organismes mis sur pied soit disant pour défendre le patrimoine, à un élargissement du concept de patrimoine architectural.

Cécile Grenier ■

SON INTÉGRITÉ MENACÉE

Le cimetière Saint-Matthew à Québec



Béatrice Verge

En décembre, la Ville de Québec a clairement indiqué ses intentions à propos du cimetière Saint-Matthew. Elle veut enlever les épitaphes qui ont résisté au vandalisme et les entreposer à côté ou dans le sous-sol de l'église devenue la bibliothèque municipale.

Un comité pour la sauvegarde du vieux cimetière Saint-Matthew s'est formé pour préserver l'intégrité de ce lieu historique. Ce cimetière, le plus ancien du Québec (ouvert en 1771 et utilisé jusqu'en 1860),

forme avec l'église un ensemble unique dont le cachet pittoresque est évident. Le transformer en espace urbain ouvert équivaldrait à démolir un monument classé pour en faire un parc. Aurait-on idée de détruire les cimetières et enclos paroissiaux de Saint-Mathias de Rouville, de Sainte-Famille dans l'Île d'Orléans? Et, si New York et Boston arrivent à conserver leurs cimetières anciens, pourquoi n'en serait-il pas de même pour Québec?

Luc Noppen ■